

**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 12 janvier 2022**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le douzième jour de janvier deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances.

Considérant l'actuelle pandémie causée par la COVID-19 et en vertu du décret 885-2021 du 23 juin 2021, la séance du conseil de la MRC du Haut-Richelieu est enregistrée et se tient sans public. Les membres du conseil y participent en personne ou en visioconférence. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC.

Mme Stéphanie MacFarlane, journaliste au journal *Le Canada Français* et détenant une carte de presse valide émise par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), assiste à la réunion par visioconférence.

Étaient présents en personne : M. Réal Ryan, préfet et maire de Noyan et M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville.

En visioconférence : Mme Andrée Bouchard, préfet suppléant et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Yves Barrette, Saint-Alexandre, M. Serge Beaudoin, Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Sylvain Raymond, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, M. Denis Thomas, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Absence motivée : M. Raymond Paquette, Venise-en-Québec.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Résolution 16521-22

**Comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud
Nominations**

Sur proposition du conseiller régional Mme Andrée Bouchard,
Appuyée par le conseiller régional M. Yves Barrette,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, M. Martin Thibert, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, M. Serge Beaudoin, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Raymond Paquette, maire de la municipalité de Venise-en-Québec soient nommés membres du comité « Environnement » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, siègent au comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud, et ce, jusqu'à leur remplacement;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Signé: Réal Ryan, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
La greffière-trésorière adjointe,


Marielle C. Rondeau

MRC du Haut-Richelieu